Approbation plan d'action « Biodiversité Milieux naturels »

Délibération 21-D-017

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

UNION EUROPÉENNE Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Contrat de Transition Écologique du Pays de Grasse

Biodiversité & changement climatique

© D. TATIN

2021-2027

Plan d'action concerté biodiversité et milieux naturels

BILAN DES RÉALISATIONS

Bilan des réalisations

Afin de pouvoir mieux **orienter et prioriser les actions en faveur de la biodiversité et du patrimoine naturel**, nécessité de connaître ce qui a été engagé/réalisé depuis la création du PNR (2012)

Réalisation d'un bilan = **évaluation à mi-parcours de la Charte**

Comment le PNR a procédé ? = **bilan interne** + **interrogation de nombreux partenaires** (par mail + Comité de pilotage) pour connaître les actions « biodiversité » que leur structure a réalisé sur le territoire du PNR depuis 2012 en lien avec la Charte

= sur les actions menées, en cours, réalisées ou en suspend

© L. CARY

Partenaires interrogés :

- *agents des services de l'Etat ;*
- *agents des collectivités ;*
- *gestionnaires d'espaces naturels ;*
- *Conseil de Développement ;*
- *Conseil Scientifique.*

Bilan des réalisations

SYNTHESE

Les grandes tendances d'avancement :

Articles	Etat d'avancement
Article 01 – Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d'Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique	Des espèces, habitats et espaces ciblés par la Charte mais encore peu étudiés Pas d'Observatoire : objectif pertinent à l'échelle du Parc ? Pas de suivi des espèces indicatrices
Article 02 – Maintenir et gérer l'exceptionnelle biodiversité présente sur le territoire	Des « espaces naturels prioritaires » sans mesures/plan de gestion Pas de système de gouvernance Pas de stratégie de maîtrise foncière et d'usage
Article 03 – Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels	

De nombreuses actions mises en œuvre mais à poursuivre dans la durée

Réalisée	En cours de réalisation	Partiellement réalisée	Non réalisée

Bilan des réalisations

PERSPECTIVES DE CE TRAVAIL

A partir de ce bilan, définir de manière concertée quels objectifs prioritaires pour la fin de Charte ? = *On aura réussi la Charte si....*

Elaboration d'un **plan d'action concerté « Biodiversité »** pour guider les actions sur le patrimoine naturel jusqu'en 2027, fin de notre Charte

- Explorer toutes les synergies et leviers d'action possibles dans un contexte où les financements publics se raréfient
- Fédérer un grand nombre d'acteurs impliqués directement dans les objectifs de la Charte
- Poser une structuration cooptée pour poursuivre cette mission de manière la plus efficiente possible.

Contrat de Transition Écologique du Pays de Grasse
Biodiversité & changement climatique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ELABORATION DU PLAN D'ACTION « BIODIVERSITÉ »

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Plan d'action concerté « Biodiversité »

Etapes de la concertation

A partir du bilan et des enjeux réaffirmés en Comité Technique du 28/05/20 → constitution de 4 groupes de travail (juin/juillet 2020)

- **Continuités écologiques** : corridors écologiques ; trames vertes, bleues et noires ; conflits d'usages sur le foncier ; aspects réglementaires en aménagement
- **Connaissance** : centralisation des données naturalistes, pertinence d'un observatoire, sciences participatives
- **Gestion écologique des espaces naturels prioritaires** : « espaces naturels prioritaires » inscrits au Plan de Parc sans mesures de gestion, espèces envahissantes, stratégie de maîtrise foncière et d'usage
- **Fréquentation des espaces naturels** : concilier fréquentation et préservation

↓

Il s'agissait, lors de ces groupes de travail, de réfléchir :

•Aux objectifs inscrits dans la Charte mais non réalisés -> faut-il ou non mener des actions dessus ?

•Aux objectifs non-inscrits dans la Charte mais aujourd'hui importants -> sont-ils suffisamment prioritaires pour les inscrire dans nos actions avant la prochaine Charte ?

•Aux objectifs inscrits dans la Charte et faisant l'objets d'actions -> faut-il continuer ? Comment ?

Plan d'action concerté « Biodiversité »

Priorisations des actions proposées

- 18 actions proposées (en plus de celles à continuer), **comment les prioriser** ?

- **Sondage** auprès des participants aux groupes de travail pour qu'ils classent les actions :
  - au regard de leurs bénéfices (retombées positives sur la biodiversité, les milieux et leur gestion) pour le territoire
  - et du coût de leur mise en oeuvre.

+ Les partenaires ont précisé les 5 actions qui leur semblaient les plus prioritaires.

C'est sur ces actions prioritaires que le PNR et ses partenaires devront **être pro-actifs pour rechercher des financements** pour leur mise en œuvre

Plan d'action concerté « Biodiversité »

Contenu du plan d'action

- Mentionne les actions <u>à instaurer ou renforcer</u> mais vision non exhaustive de tout ce qui se passe déjà sur le territoire des Préalpes d'Azur -> se référer au bilan d'évaluation à mi-parcours de la Charte pour avoir une vision globale

- Classement par thématique et grands objectifs opérationnels

- Ces objectifs opérationnels sont priorisés :
  - ✓ Actions prioritaires. <u>Proactivité.</u> Concentration des moyens disponibles sur ces enjeux.
  - ✓ Actions importantes. <u>Réactivité</u>. A réaliser en fonction des opportunités et des passerelles possibles avec d'autres actions.
  - ✓ Actions secondaires. <u>Réactivité à rediscuter</u> au cas-par-cas.

➡ Une fois élaboré le plan d'action qui a été soumis pour validation au Conseil Scientifique et aux partenaires qui l'ont amendé

Documents produits

Tableau évaluation à mi-parcours de la Charte

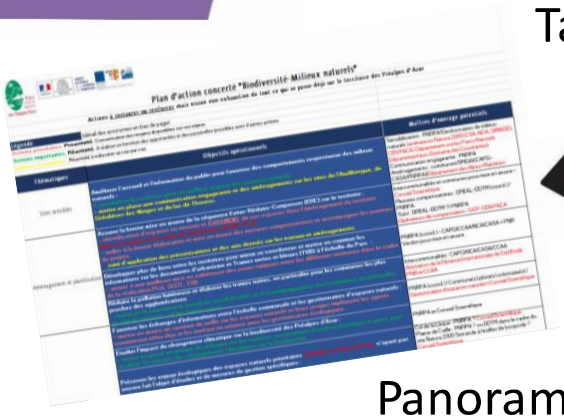

Plan d'action concerté « Biodiversité – Milieux naturels »

Panorama des partenaires biodiversité et milieux naturels du PNR des Préalpes d'Azur

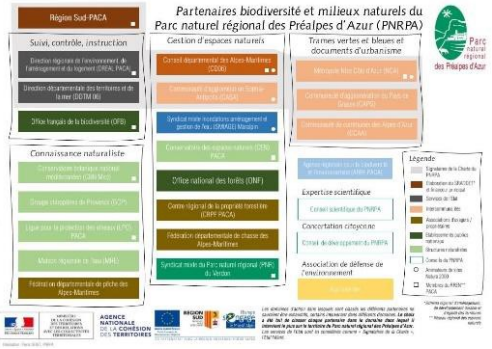

5 fiches présentant les nouveaux dispositifs fonciers de protection de l'environnement

Mémoire de stage de Pierre DEXET

« Éviter, Réduire et Compenser » les impacts négatifs de l'aménagement du territoire sur les milieux naturels du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Enjeux, menaces et perspectives d'intervention

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Synthèse des étapes de l'élaboration du plan d'action concerté « Biodiversité – Milieux naturels » 2021-2027

Bilan des réalisations depuis 2012 (évaluation à mi-parcours de la Charte)

Comité technique (28/05/2020) : échanges sur les réalisations et les enjeux biodiversité. Constitution de groupes de travail

Groupes de travail (juin/juillet 2020) : continuités écologiques, connaissance, gestion écologique et fréquentation des espaces naturels

Elaboration plan d'action concerté et priorisé 2021-2027 et nouveau partage avec les partenaires (décembre 2020)

Proposition du plan d'action au Comité syndical du Parc

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

1 - Ne pas tomber dans le concept binaire : homme destructeur / nature sauvage.

- ***La nature n'a pas vocation à juste servir les besoins et intérêts des hommes***
- ***Mais on ne peut pas non-plus la mettre massivement sous cloche***
- ***L'équilibre est complexe à trouver:***
  - **entre des critères scientifiques validés**
  - **et une perception sociale pas toujours rationnelle ni objective**
- ***Il faut informer, associer, impliquer habitants et élus pour faire consensus***
- ***La forêt va faire l'objet d'une approche approfondie***

2 – La biodiversité, bien plus que ce qui est connu, visible, beau, rare ou emblématique

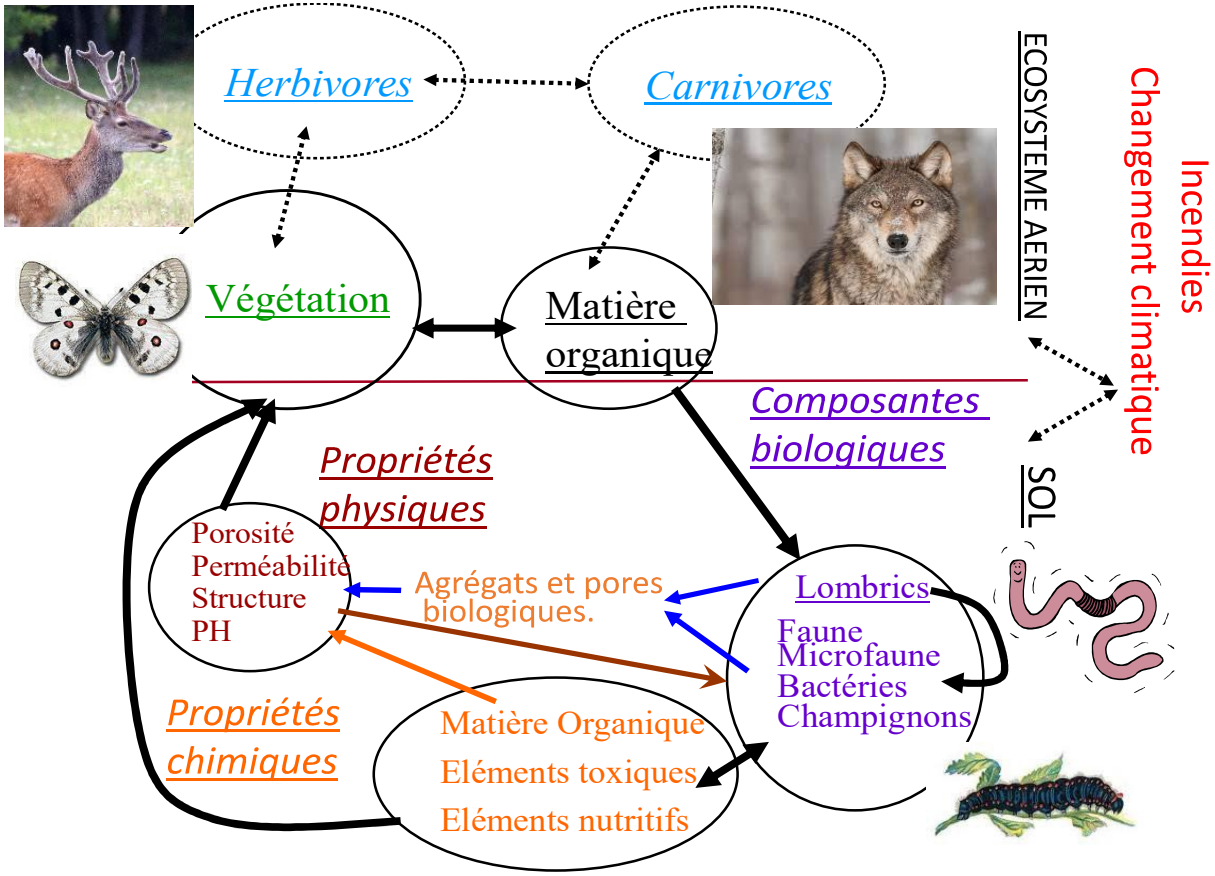

- ***La biodiversité invisible***
  des milliers de fois plus riche que ce qu'on voit
- ***Des espèces clefs***
  dans tous les compartiments
- ***Une interdépendance***
  ascendante et descendante
- ***Un ensemble indiscociable***
  à considérer en bloc

Contribution du Conseil Scientifique pour les années à venir

3 – Manque de connaissance sur … les connaissances et de suivis à long terme

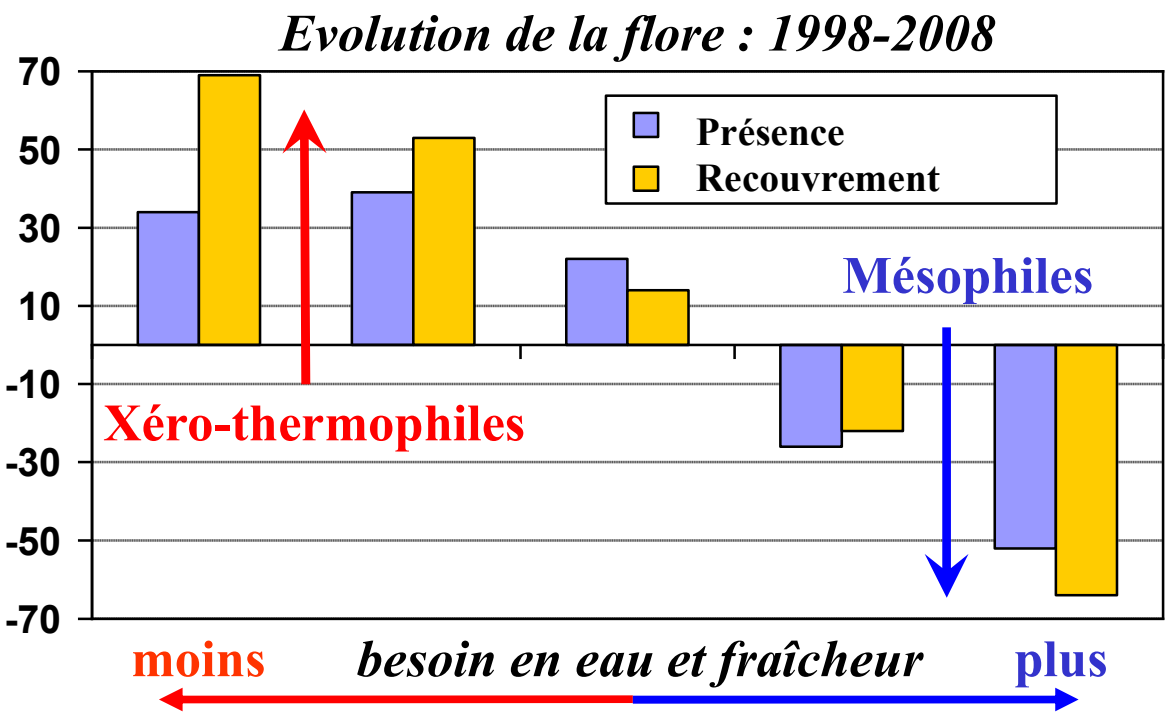

- ***Répertorier et sauvegarder***
  inventaire des inventaires !!!
- ***Données climatique rares***
  et pas représentatives
- ***Données écologiques***
  dispersées, pas de suivi
- ***Dépérissements de forêts***
  un péril à quantifier

Densifier, suivre, partager

4 – Deux points importants de vigilance :
Eviter – réduire – compenser / monétiser la nature

- ***Pouvoir compenser un dégât***
  est un droit à détruire
- ***Privilégier l'évitement***
  dans les documents d'urbanisme
- ***Services environnementaux***
  attention à la marchandisation
- ***Nul besoin de trouver une utilité***
  pour protéger la nature

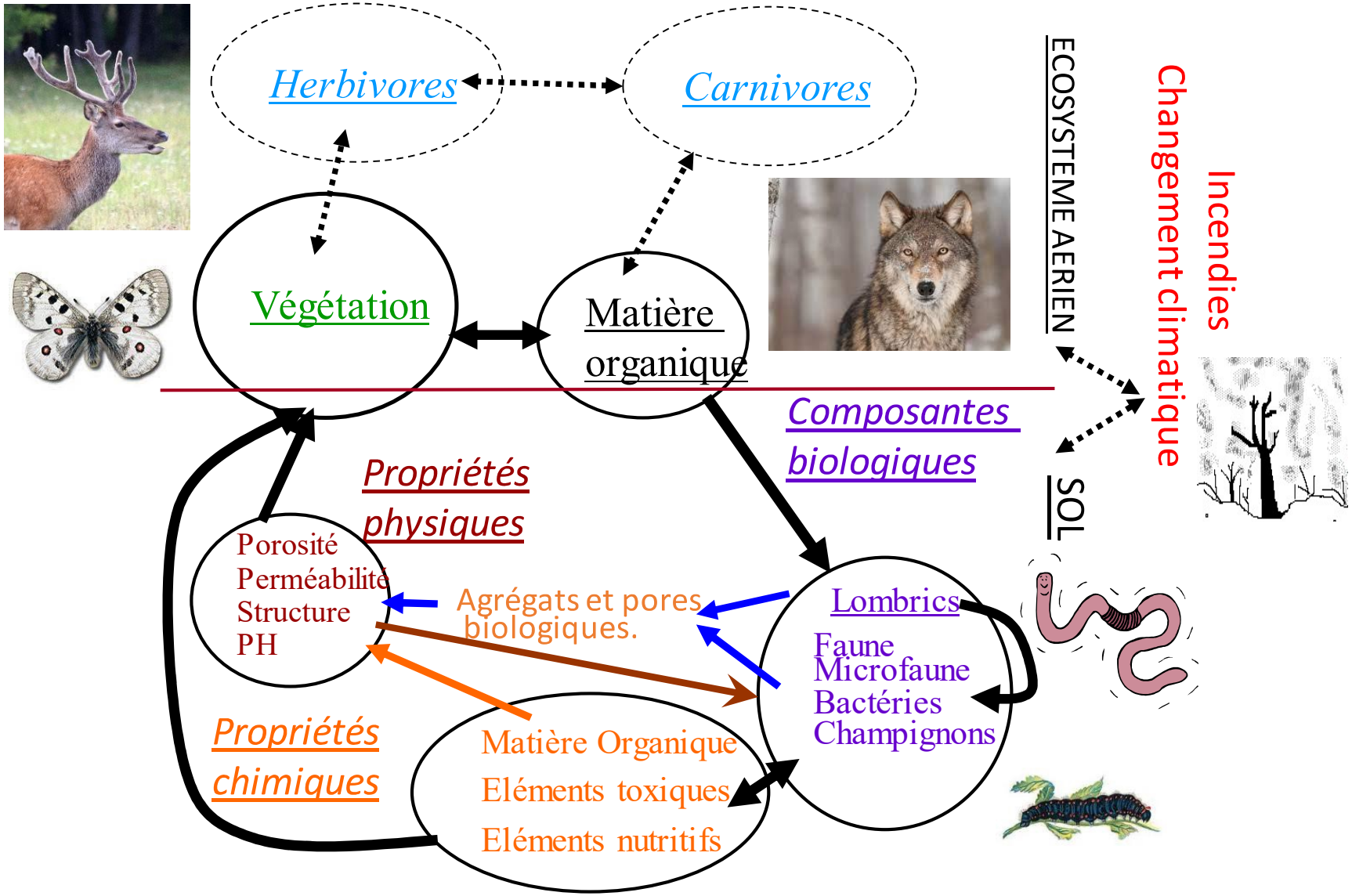
Herbivores
Carnivores
Végétation
Matière organique
ECOSYSTEME AERIEN
Incendies
Changement climatique
SOL
Composantes biologiques
Propriétés physiques
Porosité
Perméabilité
Structure
PH
Agrégats et pores biologiques.
Lombrics
Faune
Microfaune
Bactéries
Champignons
Propriétés chimiques
Matière Organique
Eléments toxiques
Eléments nutritifs